



# ONU

# Sénégal Online

N° 374 du 15 Juillet 2013

## Dans ce numéro :

<b>ONU-DARFOUR:</b> Ban Ki-moon condamne une attaque qui a coûté la vie à sept Casques bleus au Darfour.	1-2
<b>ONU-MALI :</b> Ban Ki-moon nomme Abdoulaye Bathily, du Sénégal, Représentant spécial adjoint pour le Mali.	2
<b>ONU-MALI :</b> Ban Ki-moon nomme David Gressly, des Etats-Unis, Représentant spécial adjoint pour le Mali.	3
<b>CINU :</b> Lancement du rapport 2013 de la CNUCED sur le développement économique en Afrique.	4
<b>HCDH/BRAO-CINU :</b> loi sur la nationalité sénégalaise : les femmes Juristes et leurs partenaires de l'ONU plaident pour l'harmonisation du droit sénégalais avec les instruments internationaux de protection des droits de l'homme.	5-6
<b>OIM :</b> lancement la Campagne de sensibilisation « Surprising Europe ».	6-7
<b>OMS :</b> Un Plan national d'action 2013-2015 pour réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans au Sénégal.	7-8

## Ban Ki-moon condamne une attaque qui a coûté la vie à sept Casques bleus au Darfour.



Des Casques bleus de la MINUAD en patrouille dans le Nord-Darfour. Photo MINUAD/Albert Gonzalez Farran

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a exprimé samedi son indignation face à l'attaque qui a tué sept Casques bleus de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et blessé 17 autres.

Le porte-parole de M. Ban Ki-moon a déclaré dans un communiqué de presse que le Secrétaire général était «*scandalisé d'apprendre de l'attaque meurtrière contre les Casques bleus* », en ajoutant qu'il attend du gouvernement du Soudan de faire en sorte que les auteurs de ce crime soient traduits en justice au plus vite.

Selon un communiqué de la MINUAD, l'une de ses patrouilles a été prise dans une embuscade et a essuyé des tirs d'un grand groupe non identifié à environ 25 kilomètres à l'ouest du site de l'équipe de la mission à Abeche Khor.

Après un échange de feu prolongé, la patrouille a été extraite par des renforts arrivés des bases de Manawashi et de Khor Abeche de la MINUAD.

Ce bulletin est publié par le Centre d'Information des Nations Unies pour le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Sénégal.

Tél. : (221) 338699911

Fax : (221) 338605148

Adresse : Immeuble SOUMEX, Mamelles, Route des Almadies, BP 154 Dakar (Sénégal)

E-mail : [unic.dakar@unic.org](mailto:unic.dakar@unic.org)

Site Web : <http://dakar.unic.org>

Sept Casques bleus tanzaniens ont été tués et 17 militaires et policiers, dont deux conseillers de police féminins, ont été blessés.

M. Ban ki-moon a exprimé ses plus sincères condoléances aux familles des Casques bleus tombés au combat, ainsi qu'au gouvernement de la Tanzanie et à tous les membres du personnel de la MINUAD.

Le Représentant spécial conjoint de la MINUAD, Mohamed Ibn Chambas, a également condamné « ***dans les termes les plus fermes les responsables de cette attaque odieuse contre nos soldats de la paix*** », et a ajouté que « ***les auteurs doivent être conscients qu'ils seront poursuivis pour ce crime et cette violation flagrante du droit international humanitaire*** ».

### **Ban Ki-moon nomme Abdoulaye Bathily, du Sénégal, Représentant spécial adjoint pour le Mali.**



**Abdoulaye BATHILY, nouveau Représentant spécial Adjoint pour la MINUSMA**

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a annoncé lundi la nomination d'Abdoulaye Bathily, du Sénégal, en tant que Représentant spécial adjoint pour la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

M. Bathily est, depuis 2012, Ministre d'État au sein du Cabinet du Président du Sénégal. Avant d'occuper cette fonction, il a été, de 1993 à 1998, Ministre de l'environnement et de la protection de la nature, puis de 2000 à 2001, Ministre de l'énergie et de l'hydraulique. M. Bathily a été élu député à l'Assemblée nationale du Sénégal pour

la période de 1998 à 2001, avant d'y assumer les fonctions de Vice-Président, de 2001 à 2006. Au cours de cette période, M. Bathily a également siégé au sein du Parlement de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et au sein du Groupe de contact de l'Union africaine concernant la crise à Madagascar. Il a aussi pris part à plusieurs missions de règlement des conflits dans des pays d'Afrique de l'Ouest, notamment le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée-Bissau, le Niger, la Guinée et le Mali. M. Bathily a enseigné l'histoire pendant 30 ans à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), au Sénégal, et a donné des conférences dans plusieurs universités à travers le monde. Il a publié de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'Afrique, la politique et les questions militaires. Il est membre du Conseil de la Coalition pour le dialogue sur l'Afrique (CoDA), ainsi que d'un large réseau d'institutions universitaires et d'organisations de la société civile. M. Bathily, qui possède le titre de docteur d'État ès lettres, décerné par l'Université Cheikh Anta Diop, est également titulaire d'un doctorat en histoire de l'Université de Birmingham, au Royaume-Uni. Né en 1947 au Sénégal, il est le père de quatre enfants.

## Ban Ki-moon nomme David Gressly, des Etats-Unis, Représentant spécial adjoint pour le Mali.



**David Gressly, nouveau Représentant spécial adjoint pour le Mali, ici en visite à Mopti, en avril 2012. Photo: PNUD/Nicolas Meulders**

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a annoncé lundi la nomination de David Gressly, des États-Unis, en tant que Représentant spécial adjoint pour la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA); Coordonnateur résident des Nations Unies, ainsi que Coordonnateur de l'action huma-

nitaire et Coordonnateur résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). M. Gressly possède plus de 20 années d'expérience du système des Nations Unies et a notamment occupé diverses fonctions au service du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), en particulier au Nigéria, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Sénégal.

Il a été, de 2008 à 2011, Coordonnateur régional de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) puis, de 2012 à 2013, Coordonnateur régional des secours humanitaires pour le Sahel, où il a dirigé, l'an dernier, l'intervention humanitaire pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans la région.

Plus récemment, M. Gressly a occupé les fonctions de Chef de mission du Bureau des Nations Unies au Mali (BUNUMA) et, dans l'attente de l'arrivée du Représentant spécial du Secrétaire général pour le Mali, M. Albert Gerard (Bert) Koenders, il a servi comme Représentant spécial adjoint du Secrétaire général par intérim pour la MINUSMA.

M. Gressly est titulaire d'un master en administration des entreprises et en finance internationale de l'American Graduate School of International Management (École américaine de gestion internationale) de Glendale, en Arizona (États-Unis). Né en 1956, il est marié et père de six enfants.



## Sénégal : Lancement du rapport 2013 de la CNUCED sur le développement économique en Afrique.



Bineswaree Bolaky-CNUCED (extrême gauche) ; Moubarak Lo-Conseiller du Président ; Minielle Baro-NIO et M. Basse, Directeur de l'Industrie

Le Centre d'Information des Nations Unies à Dakar (CINU) a abrité ce jeudi 11 Juillet 2013 le lancement du rapport 2013 de la Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) sur le Développement économique en Afrique. Bineswaree Bolaky, économiste au sein de la section Afrique de la division pour l'Afrique, les pays les moins avancés et les programmes spéciaux de la CNUCED et co-auteur du rapport l'a présenté. Moubarak Lo, Directeur de Cabinet adjoint du Président de la République du Sénégal et Ibrahima Basse, Directeur de l'industrie au Ministère du Commerce et de

l'Industrie du Sénégal ont assisté à la cérémonie en présence des journalistes de la presse nationale et internationale.

Il ressort des lignes du rapport que « *le commerce intra régional recèle un potentiel considérable* » mais qu'il est impératif de procéder à « *la création des couloirs régionaux de développement industriel et de transports, la promotion de chaînes de valeurs régionales et un dialogue constant entre pouvoirs publics et entreprises* ». C'est dire en effet que le commerce intra-régional doit être boosté par une plus grande implication du secteur privé à travers un dialogue constant entre les différents acteurs présents sur le terrain. La mise à disposition d'une information utile permettra aux entreprises africaines de cibler les secteurs de productions qui doivent être comblés et dont les produits seront consommés par les africains eux-mêmes. Par exemple « *L'Afrique possède 27% des terres arables dans le monde qui pourraient servir à accroître la production agricole. Or de nombreux pays africains importent des denrées alimentaires et agricoles de pays d'autres continents. D'après le rapport, un enjeu fondamental pour les responsables africains est de savoir comment exploiter ces possibilités pour accroître le commerce régional, en s'assurant que cela profite avant tout à l'Afrique.* »

Le rapport souligne également la faiblesse des entreprises africaines liée d'abord à leur taille, au coût exorbitant du transport et la faible disposition de l'énergie. Pour palier à ces difficultés il est donc impératif de trouver des politiques ciblées pour renforcer les capacités des entreprises sur le marché, renforcer les politiques d'intégration et veiller à l'application des mesures proposées et enfin repenser les mesures d'intégration régionale de façon à cadrer avec les besoins du continent.



Bineswaree Bolaky de la CNUCED devant la Presse

## HCDH-CINU : Vote de la nouvelle loi sur la nationalité : les Juristes Sénégalaises et leurs partenaires de l'ONU plaident pour l'harmonisation du droit sénégalais avec les instruments internationaux de protection des droits de l'homme.

Une conférence de presse sur la nouvelle loi sur la nationalité sénégalaise s'est tenue dans les locaux du Centre d'Information des Nations-Unies à Dakar (CINU) le 8 juillet 2013. Elle a été organisée



Fatou Camara (AJS) (extrême gauche) ; Minielle Baro (CINU) ; Andrea Ori (HCDH) ; Dior Fall Sow

par l'Association des Juristes Sénégalaises (AJS) en partenariat avec le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH/BRAO) et le CINU pour expliquer et faire la promotion des nouvelles dispositions juridiques permettant aux femmes sénégalaises de donner la nationalité à leur époux de nationalité étrangère après cinq ans de mariage et à leurs enfants.

Pour la Présidente de l'AJS, désormais « *les mères et les épouses sénégalaises ont les mêmes droits que les hommes en matière de transmission de la nationalité* ». Fatou Kiné

Camara a précisé que « *le Sénégal a enfin cette harmonisation en matière de transmission de la nationalité* » et qu'il est « *sur la bonne voie, celle de l'Etat de droit* ». Avec la loi votée par les députés sénégalais vendredi 28 juin

2013, à l'unanimité et sans débat, le Sénégal vient de faire nouveau pas concernant l'égalité homme femme. Selon le rapport de la Commission des lois, « *il s'agit d'une révision de la loi sur la nationalité, afin de permettre à la femme sénégalaise d'octroyer la nationalité sénégalaise à son conjoint et à ses enfants de nationalité étrangère dans les mêmes conditions que l'homme sénégalais.* » Les nouvelles dispositions proposent de reconnaître strictement les mêmes droits au père sénégalais et à la mère sénégalaise. Ainsi, est Sénégalais tout

enfant qui est né de parents sénégalais, qu'il s'agisse d'un père ou d'une mère. Par contre dans l'ancien texte, seuls les pères pouvaient transmettre la nationalité à leurs enfants. Quant à la transmission de la nationalité par l'époux ou l'épouse à un conjoint étranger



Une vue des participants

enfant qui est né de parents sénégalais, qu'il s'agisse d'un père ou d'une mère. Par contre dans l'ancien texte, seuls les pères pouvaient transmettre la nationalité à leurs enfants. Quant à la transmission de la nationalité par l'époux ou l'épouse à un conjoint étranger





Andrea Ori, Représentant du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme pour l'Afrique de l'Ouest (HCDH-BRAO) devant la Presse

ce n'est qu'après cinq ans de vie commune que cela devient un droit. Le Représentant régional du Haut Commissariat aux Droits de l'homme a félicité les autorités sénégalaises pour cette loi qui met fin à la discrimination de la femme sénégalaise en matière de transmission de la nationalité. Andrea Ori les a exhorté à poursuivre sur la voie de l'harmonisation de la législation sénégalaise avec la convention des Nations-Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) signée et ratifiée en 1985 par le Sénégal. La chargée de programme du HCDH/

BRAO, Aminata Kébé, a précisé qu'à travers cette convention, **« le Sénégal s'est engagé à s'abstenir de tout acte ou pratique discriminatoire à l'égard des femmes et à prendre toutes les mesures appropriées y compris des dispositions législatives pour modifier ou abroger toute loi qui constitue une discrimination à l'égard des femmes »**.

### L'OIM et l'Ambassade des Pays-Bas à Dakar lancent la Campagne de sensibilisation « Surprising Europe ».

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas à Dakar ont lancé le 8 juillet à Dakar une campagne de sensibilisation sur la migration dénommée **« Surprising Europe »** ou Surprenante Europe en français.

L'événement a eu lieu à la résidence de l'Ambassadeur des Pays-Bas, en présence d'une cinquantaine de jeunes issus de la banlieue dakaroise, notamment de Thiaroye sur Mer, Pikine et Guédiawaye, des étudiants de l'Université Cheikh Anta diop de Dakar ainsi que des représentants des migrants et des journalistes.

Cette initiative part du fait que la migration des jeunes africains vers l'Europe repose en grande partie sur l'imaginaire d'une Europe perçue comme un **« Eldorado »** ou même un raccourci vers la réussite. Partant de ce constat, l'OIM en collaboration avec un consortium de partenaires a élaboré des outils de communication audiovisuels avec la production de films, d'un documentaire



Une vue des participants

audiovisuels avec la production de films, d'un documentaire et d'un site internet développés autour du vécu quotidien des migrants africains en Europe avec son lot de succès et d'échecs, mais également et surtout les différences culturelles entre migrants et populations d'accueil.

La projection du film qui a soulevé les thématiques de l'investissement des migrants dans le développement de leur pays d'origine, la traite des personnes et les activités illicites des migrants dans leur pays d'accueil, a suscité un débat animé par Son Excellence M. Pieter Jan Kleiweg et a également permis aux jeunes d'exprimer leur sentiments vis-à-vis du film et de partager leurs préoccupations par rapport à la migration. Ils ont en effet soulevé la problématique de l'emploi des jeunes dans les pays d'origine, les politiques migratoires restrictives avec l'externalisation du contrôle des frontières dans certains pays.

Au-delà de ces préoccupations sus mentionnées, les jeunes ont suggéré une plus grande implication des gouvernements et des collectivités locales dans cette problématique ainsi que le renforcement de la communication sur la migration surtout au niveau local en mettant à contribution les dynamiques associatives, les réseaux sociaux, etc...

Le Directeur régional de l'OIM, Mme Carmela Godeau dira au sortir de cette rencontre que : **« cette campagne de sensibilisation est pour l'OIM une manière de contribuer au débat sur la migration internationale parmi les jeunes mais également une occasion de réitérer toute notre disponibilité à accompagner le Gouvernement du Sénégal et le peuple sénégalais face aux nombreux défis que pose la migration ».**

L'OIM prévoit de poursuivre cette campagne de sensibilisation dans certaines localités du pays à travers l'organisation de séances de projections de films documentaires sur la vie des migrants africains en Europe.

### Un Plan national d'action 2013-2015 pour réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans au Sénégal.



Le Ministre de la Santé (en vert) entourée des Ministres de Sierra Leone, Ouganda et Malawi, du Représentant de l'OMS (en blanc), de la Directrice adjointe de l'USAID et du Représentant du Directeur régional de l'UNFPA.

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a procédé le 05 juillet 2013 à Dakar au lancement du Plan national d'action pour la Survie de l'Enfant (PNASE) 2013-2015 visant à accélérer la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans.

D'un coût d'environ 20 milliards de F CFA, le PNASE met l'accent sur l'offre de soins de qualité dans les structures de santé, le passage à l'échelle des interventions à haut impact visant à réduire la mortalité, la promotion de la santé pour accroître la demande de soins et l'utilisation des services de santé,

la multisectorialité, la santé communautaire, la coordination et le suivi-évaluation. 93 enfants décèdent chaque jour au Sénégal, soit 04 enfants toutes les heures. Face à cette situation inacceptable, le ministère de la Santé et de l'Action sociale a élaboré le PNASE dont l'objectif est d'accélérer les efforts pour réduire la mortalité maternelle à 332 pour 100.000 naissances vivantes, la mortalité néonatale à 20 pour 1000 et la mortalité infanto juvénile à 42 pour 1000 d'ici 2015.

Pour Mme Awa Marie Coll Seck son département entend exploiter compte exploiter un certain nombre de forces et d'opportunités. Il y a d'abord la décision du Président de la République de rendre gratuit le paquet de soins aux enfants de moins de 5 ans, aux femmes enceintes et à celles qui accouchent. Il s'y ajoute la synergie et la cohérence des initiatives mondiales lancées en faveur de la survie de l'enfant, notamment les trois instruments stratégiques que sont la Feuille de route pour le renforcement des résultats et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant, le Plan d'action pour accélérer la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans et le Plan pour la sécurité des produits d'importance vitale pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant. Autant d'initiatives lancées par le Système des Nations Unies en partenariat avec d'autres organismes, auxquelles le Sénégal a adhéré et qui lui permettront de disposer de ressources financières supplémentaires pour la mise en œuvre des actions prioritaires planifiées.

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale sait également pouvoir compter sur l'engagement du personnel de santé et des acteurs communautaires à tous les niveaux, acteurs à qui elle a adressé ses félicitations et encouragements pour la précieuse contribution qu'ils apportent à la réalisation des objectifs visés et les a exhortés à redoubler d'efforts.

Dans son intervention, le Représentant de l'OMS a transmis au Ministre de la Santé et de l'Action sociale, les félicitations du Dr Luis Gomes Sambo, Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, pour son engagement personnel qui a valu au Sénégal la baisse significative de la mortalité infanto-juvénile. Le Dr Alimata Jeanne Diarra-Nama a exprimé sa conviction que le Sénégal parviendra à ses performances pour la réduction de la mortalité néonatale et infanto-juvénile à l'échéance de 2015, compte tenu de la forte volonté politique d'assurer la couverture maladie universelle et des innovations prometteuses contenues dans le PNASE. La cérémonie de lancement du PNASE s'est déroulée en présence des Ministres en charge de la Santé de la Sierra Leone, de l'Ouganda et du Malawi, du Représentant de l'OMS, représentant le Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, du Directeur régional de l'UNICEF pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest, du Représentant du Directeur régional de l'UNFPA pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest. Le Représentant de l'UNICEF, la Directrice Adjointe de l'USAID et le Coordonnateur du Comité des Nations Unies pour le suivi des recommandations de la Conférence d'Abuja sur la sécurité des produits d'importance vitale pour la santé de la femme et de l'enfant, les représentants de départements ministériels, des Gouverneurs de région, médecins-chefs de région et plusieurs invités ont également participé à la cérémonie. Les Pédiatres, l'Association nationale des Sages-femmes, les « **Bajenu Gox** » (marraines de quartiers), l'ONG « **Sigguil Jegguen** » (Faire Honneur à la Femme), les Artistes représentés par la Vedette de la Musique Adbou Guite Seck et les Jeunes, avec un Groupe de jeunes rappeurs, ont pris l'engagement d'appuyer l'exécution du PNASE par la prise en charge précoce des cas, la prévention de la maladie par des activités de sensibilisation du public et de plaidoyer au auprès des leaders communautaires, des décideurs politiques et des responsables de collectivités locales.



## AGENDA

Date	Activités
<b>16 Juillet 2013</b>	<p>Atelier de partage et de validation du projet du deuxième rapport du Sénégal sur la mise en œuvre des recommandations de l'examen périodique universel de 2009 (EPU) organisé par le Ministère des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'extérieur avec l'appui du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme/Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest (HCDH/BRAO)</p> <p>Lieu : Hôtel Ndiambour à Dakar de 10 à 17 heures</p>

**Ils sont arrivés**

**Ahmed Rufai Abubakar** pour sa prise de fonction au poste de Responsable des Affaires politiques du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) depuis le 21 juin 2013